

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E191570 **VALABLE JUSQU'AU** 05/02/2025

> ÉDITÉ LE 03/07/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2018

SASU Forme juridique:

DEPUIS LE 21/05/2024 2 500

Capital:

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC VIENNE

Siret: 838 229 540 00011

Code NACE: 4399C

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 320.180053

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 320.180053

Situation fiscale et sociale: A jour au 31/12/2023

Raison sociale: TCBATIMENT

13 RUE PIERRE SEMARD

38150 SALAISE-SUR-SANNE

Téléphone: 06 77 74 23 15

Portable:

Site Internet:

F-mail · tcbatiment2019@gmail.com

Responsabilité légale :

CONJARD THIERRY PRÉSIDENT

Effectif moyen: 9 Tranche de classification: EFF2A

Fax:

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	06/02/2024
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/02/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	27/06/2024
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	06/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	06/02/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	06/02/2024
o Ventilation mécanique	27/06/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	06/02/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/02/2024
o Isolation des combles perdus	06/02/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	06/02/2024

LE PRÉSIDENT **DE QUALIBAT**

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE 8, RUE ETIENNE FOREST B.P. 298 38009 GRENOBLE CEDEX 01

Gérard SÉNIOR

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. 1/1

^{*} ou du plus récent renouvellement